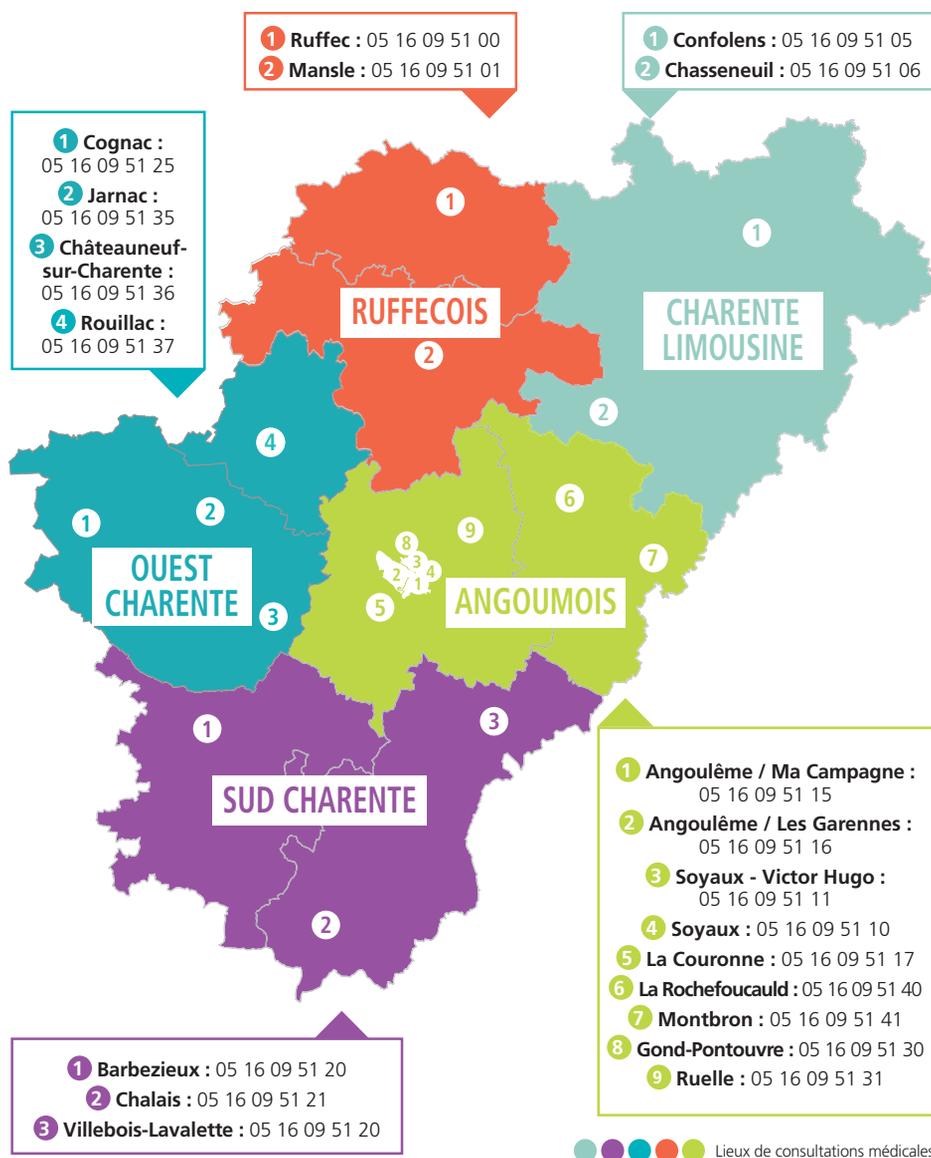


La Protection Maternelle et Infantile (PMI) en Charente

Les consultations de PMI



• Où vous faire suivre pendant votre grossesse ? Comment assurer le suivi de la santé de votre enfant ? Comment choisir votre contraception ? Autant de questions auxquelles les professionnels (médecins, sages femmes, conseillères conjugales, infirmières, puéricultrices, éducatrices de jeunes enfants) des centres de protection maternelle et infantile répondent au quotidien.

• La PMI propose des actions gratuites de prévention médicale, sociale et psychologique, en complémentarité avec le médecin traitant. De nombreux services sont ainsi offerts aux familles, femmes enceintes, enfants de moins de 6 ans et jeunes.

Des services gratuits pour tous avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI), un service du Département de la Charente.

Pour en bénéficier :
- contactez le 05 16 09 76 94
- consultez le site internet du Département : www.lacharente.fr
- composez les numéros ci-contre.